

Bourses de doctorat en recherche-crédation (Ph.D.) Chaire de recherche du Canada en recherche-crédation en musique Titulaire : [Sophie Stévan](#)

La [Chaire de recherche du Canada en recherche-crédation en musique](#) et ses deux laboratoires, le Groupe de recherche-crédation en musique ([GRECEM](#)) et le Laboratoire de recherche-crédation en musique et multimédia ([LARCEM](#)) de la [Faculté de musique de l'Université Laval](#) offriront, dès septembre 2016, et pour trois années, **deux bourses de doctorat (Ph.D.)** à des étudiants canadiens ou étrangers qui souhaitent entreprendre des études à temps plein à la Faculté de musique de l'Université Laval (Ville de Québec, Canada) dans le domaine de la [recherche-crédation en musique](#).

Montant de chacune des bourses : 30 000\$ étalés sur 3 ans (10 000\$/ an), à laquelle s'ajoute, pour la première année, un montant de 5000\$ possiblement renouvelable les deux années suivantes en fonction des fonds disponibles.

DÉFINITION DE LA RECHERCHE-CRÉATION EN MUSIQUE

La recherche-crédation suggère une interaction étroite entre recherche (théorique) et création (ex.: artistique) ainsi qu'une réciprocité des influences entre les processus de recherche et de création, sans confondre le processus de recherche musicologique (*research*) et le genre d'investigation indispensable à toute forme de pratique musicale (*search*). Dans le sillage du [Conseil de recherche en sciences humaines du Canada \(CRSH\)](#) dont elle relève, la [Chaire de recherche du Canada \(CRC\) en recherche-crédation en musique](#) envisage la recherche-crédation comme la rencontre entre musicologie (étude scientifique de la musique) et la création musicale (performance, composition, interprétation, improvisation ou enregistrement), non depuis le seul point de vue de l'individu (le créateur). La recherche-crédation en musique est donc également envisagée comme un espace de collaboration entre différents acteurs en vue de la réalisation de projets comportant à la fois une dimension musicale et une dimension musicologique, les deux étant intimement liées et interagissant.

Les types de projets que la Chaire souhaite encourager se situent soit en musicologie/recherche, soit en musicologie/recherche-crédation, et comprennent, par exemple :

- Une recherche sur la recherche-crédation (musicologie/recherche) ;
- Une recherche sur la dimension collaborative de la recherche-crédation (musicologie/recherche) ;
- Des projets de recherche-crédation construits autour de problématiques précises et nécessitant une interaction constante entre la démarche de création et la réflexion théorique (musicologie/recherche-crédation) et amenant deux types de réalisations – scientifiques et création ;
- des projets de recherche-crédation menés en collaboration (musicologie/recherche-crédation) et amenant deux types de réalisations – scientifiques et création.

Les étudiants retenus auront accès aux infrastructures de pointe pour la partie « création » ([LARC](#)) et pour la partie « recherche » (LARCEM) de leur projet. Ils travailleront également au sein des équipes dynamiques de la Faculté de musique de l'Université Laval ([GRECEM](#), [OICRM-Laval](#)).

Les dossiers comprendront :

- Le formulaire d'inscription dûment rempli
- Une description du projet de recherche-crédation, incluant : contexte, problématique (état de la question et état de la création), question de recherche, cadre théorique et méthode envisagés, médiagraphie, contribution au développement des connaissances, perspectives pour la carrière (4 pages maximum) ;
- Un CV (avec liste des réalisations scientifiques et/ou musicales/sonores) ;
- Un relevé de note des études de maîtrise (Master) obtenu dans une discipline qui prend pour objet d'étude la musique (musicologie, sociologie, études culturelles, *popular music studies*, technologies, informatique, ingénierie, philosophie, littérature, etc.) ;
- Une description de la motivation à venir entreprendre des études de doctorat (Ph.D) dans le domaine de la recherche-crédation (musicologie/recherche ou musicologie/recherche-crédation) sur l'une des thématiques proposées à la Faculté de musique de l'Université Laval (1 page maximum) ;
- Deux lettres de recommandation envoyées séparément.

Date limite du concours : 31 mars 2016

Réponses : juin 2016

Les candidats retenus pourront être convoqués à un entretien avec Sophie Stévançe, titulaire de la CRC en recherche-crédation en musique, et son équipe, soit par Skype soit en présentiel, **au courant du mois de mai 2016.**

Cette bourse pourra éventuellement être cumulée avec des tâches d'enseignement, des contrats d'auxiliaire de recherche et d'autres bourses d'excellence, à l'exception des bourses de doctorat du FRQSC et du CRSH.

Le dossier du récipiendaire sera automatiquement pris en compte pour une [Bourse d'exonération des frais de scolarité de l'Université Laval](#).

Les dossiers complets doivent être envoyés à l'attention de **Martin Desjardins**, coordonnateur de la CRC en recherche-crédation en musique, à l'adresse courriel suivante : martin.desjardins.2@ulaval.ca
Seuls les candidats retenus seront contactés.

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Les étudiants doivent déposer une demande d'admission au [doctorat en musique-musicologie \(Ph.D.\)](#), **au plus tard le 30 juin 2016**, à la Faculté de musique de l'Université Laval et débiter leurs études à la rentrée de septembre 2016.

Pour étudiants canadiens, l'obtention de la bourse est conditionnelle à l'engagement, de la part du récipiendaire, à déposer au Fonds de recherche du Québec – Société et Culture (FRQSC) et au Conseil de recherche en sciences humaines (CRSH) une demande pour la seconde année d'étude au doctorat.

Les projets en cotutelle ne sont pas admissibles.